



Batardeaux



Mares



Fossés & canaux



Drainage



Gestion sanitaire



Frayères



Roselières



Aménagement des berges



Fourrage pâturage



Gestion EEE



Stockage d'eau & lagunage



Labels, associations et programmes



Gestion foncière



Niveau d'eau



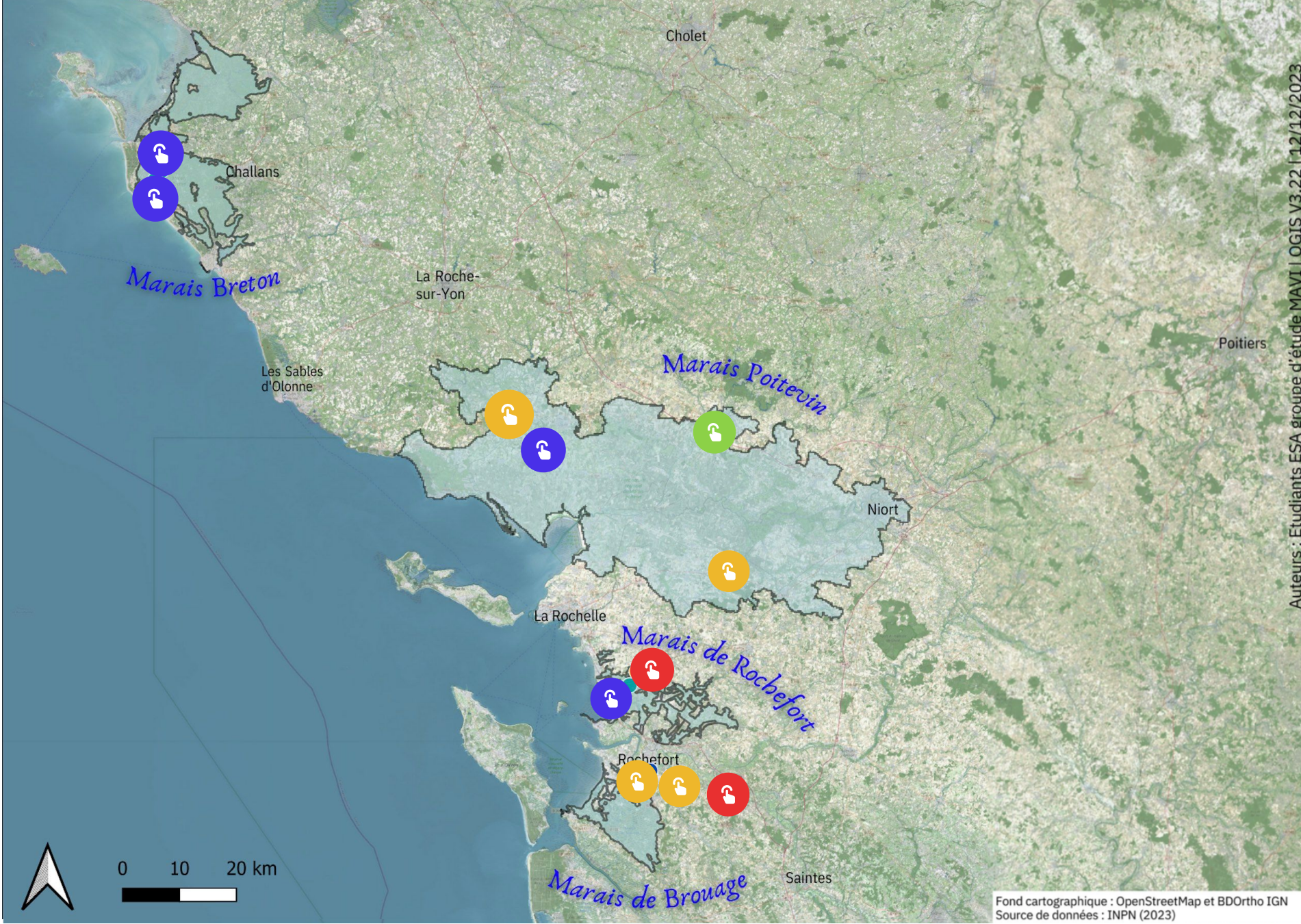
Prairies humides



Zone de reproduction



Sensibilisation, éducation



Auteurs : Etudiants ESA groupe d'étude MAVI | QGIS V3.22 | 12/12/2023



Département de Charente- Maritime

Sensibilisation :

A la fin des années 90, mise en place du **Label Pôle Nature** (maintenant **Les Echappées Nature**) qui propose au public des activités attractives en lien avec la nature

Gestion de l'eau :

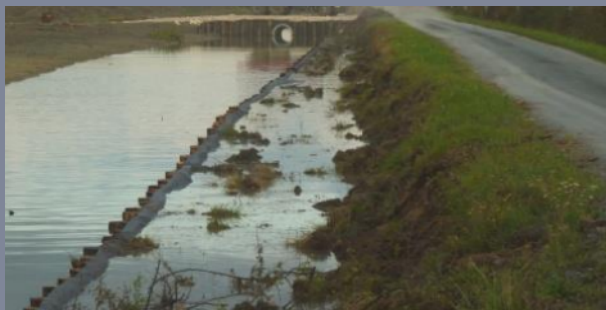
- Création de batardeaux
- Arrêt du drainage et bouchage des sorties
= pour favoriser les prairies humides

Gestion de la biodiversité :

- **Réensemencement** à partir de prairies voisines avec le Conservatoire d'Espaces Naturels (réintroduction d'une diversité et d'une richesse spécifique importante).
- **Conservation d'une mosaïque de milieux** dans les prairies pour une diversité d'espèces : boisements humides en fond de parcelles, arbres têtards en bout, des îlots de ronciers et le reste en prairie.
- **Ecrêtage de toutes les berges** des étangs pour la nidification des limicoles.
- **Conservation de la roselière** jusqu'à début septembre pour les passereaux.



Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autizes



Le pieutage

Principe : stabiliser le pied de berge au niveau d'étiage avec un apport de matériaux (**pieux + géo matériaux + remblais**).

Ce qui est innovant ici c'est **l'abaissement des pieux**.



L'enrochement

Les interstices entre les blocs sont **plus propices** que **le géotextile** à **l'implantation végétale**.

On utilise cette technique lorsque le **sol est calcaire** et donc plus susceptible de s'effondrer. De plus, dans ce type de sol la pratique du pieutage serait très compliquée.



La mise en pente douce

Principe : **décharger la crête** de la berge.

Recherche d'une risberme (un plat) qui favorise l'implantation de plantes hélophytes. Ce plat sera immergé en hiver.





Gestion des prairies humides - 4 acteurs rencontrés

Les prairies humides des marais sont riches en biodiversité. Leur gestion est donc un enjeu pour la préservation des espèces et des milieux naturels.

"Laisser la nature faire d'elle-même"

- Ne pas interférer avec le **cycle naturel de l'eau du marais**. Laisser les prairies subir périodiquement des **inondations** puis des **assecs** afin d'avoir une prairie la plus naturelle possible (*1 Paysan de Nature*)
- Un céréalier explique laisser depuis 4 ans certaines de ses parcelles (14ha) 1 année sur 2 en jachère. Il lui est difficile d'y cultiver des céréales et laisse donc à l'**abandon** ces parcelles lors des années très humides.

Gestion par des ouvrages hydrauliques

D'autres recréent ces zones humides par la mise en place de **batardeaux** et/ou en abandonnant le drainage (bouchage des drains) permettant l'inondation des prairies.

- 500 ha de zones humides restaurées par l'abandon du drainage par la LPO
- Le département de Charente-Maritime a participé à la renaturation de 33ha à Saint-Laurent-de-Cognac par la création de batardeaux et l'abandon du drainage

Favoriser la biodiversité en prairies humides

Le département de Charente-Maritime s'engage par :

- La **création de linéaires de haies** (plantation d'espèces locales, développement de haies spontanées, clôtures de protection)
- La **création d'une mosaïque** pour préserver une diversité d'espèces (boisements humides, arbres têtards, îlots de ronciers ...)
- Le **réensemencement des prairies** en partenariat avec le Conservatoire d'Espace Naturel de Nouvelle-Aquitaine. Cette pratique consiste en la récolte de graines locales de prairies voisines patrimoniales, contribuant à réintroduire une diversité et une richesse spécifiques

Gestion par le pâturage

Les herbivores sont nécessaires pour entretenir les espaces ouverts prairiaux

- Les animaux les plus adaptés seraient les **chevaux** et les **Shetland** car leur anatomie leur permet de brouter sous l'eau (naseaux qui se referment).
- La **diversité d'animaux dans le troupeau** favorise la biodiversité des prairies étant donné chaque espèce a des **comportements** et des caractéristiques qui lui sont propres (broutage ras, refus de pâturages, espèces sélectionnées, etc.)



Ferme de l'Avocette Rieuse

Gestion de l'eau : Installation de batardeaux pour inonder les prairies jusqu'à la fin du printemps. Le résultat est rapide et flagrant avec l'arrivée des oiseaux sur la parcelle.

Gestion du pâturage : pratique du pâturage extensif = chargement fort instantané de chevaux et de vaches, sur une partie de la prairie, puis rotation. Ce type de gestion du pâturage permet de favoriser le stock sur pied tout en favorisant l'enherbement et la biodiversité associée.

Protection des roselières contre le pâturage. Les roseaux sont des habitats riches pour la biodiversité et sont des éléments protecteurs contre l'érosion des berges, des canaux et des fossés.



Sensibilisation, éducation et accompagnement

15 acteurs concernés

Partager de façon pédagogique, sensibiliser le grand public : actions bénéfiques pour les acteurs car cela valorise leurs actions.

Le CIVAM (*Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural*)

→ Fourni des conseils scientifiques aux agriculteurs (points forts et faibles de leurs prairies, axes techniques d'amélioration).

La FDC (*Fédération Départementale des Chasseurs*)

→ Parties prenantes pour le suivi et la connaissance des espèces, la sensibilisation du public (accueil, parcours balisés, etc.).

La LPO (*Ligue pour la Protection des Oiseaux*)

→ Sensibilise aux enjeux de certaines espèces comme la Barge à queue noire ou la Bécassine des marais, espèces en déclin.

Il est important de faire comprendre la réglementation, le besoin de préservation de la biodiversité et des usages possibles dans les marais. Il faut s'adapter et accompagner le changement notamment face aux changements climatiques. Certains collectifs et associations participent à la sensibilisation et au changement, comme le collectif "*une nouvelle PAC*", le "*collectif nourrir*", le "*collectif Court-Circuit Nord-Ouest Vendée*" ou l'association *Gens du Bocage et du MARais (GBMA)*.



Fossés & Canaux 11 acteurs rencontrés

Curage des fossés

Perturbe l'écosystème et ses fonctions : arrachage de la végétation, destruction d'habitats, etc. Cependant, cela favorise la biodiversité piscicole (anguilles, brochets, etc.) car le curage limite l'envasement

Pas de curage

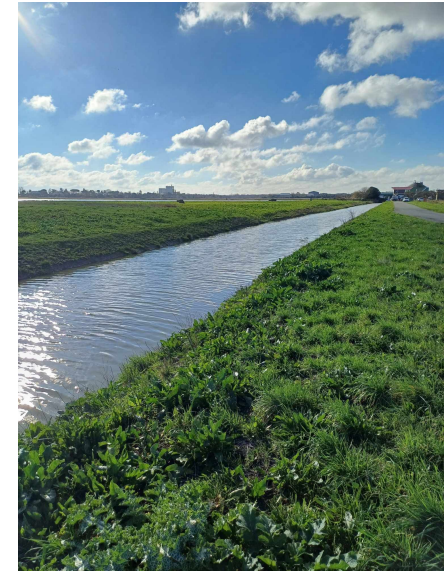
Un fossé non curé laisse la végétation se développer naturellement, créant des habitats favorables à la biodiversité

Bouchage des fossés

L'inondation de la parcelle favorise la création d'habitats aquatiques essentielles pour certaines espèces

Pas d'intervention

Laisser la végétation spontanée sur les berges des fossés. Ex : un céréaliier laisse volontairement les ronciers, qui représentent notamment un habitat pour le Vison d'Europe, d'autres mammifères et oiseaux.



Exemples de gestion mise en place:

- Dans le **Marais poitevin** : protocole de gestion de l'eau sur les micros-ouvrages, sondes et manœuvres fines
 - Objectif : obtenir des niveaux d'eau adéquats pour la biodiversité et les agriculteurs.
 - Acteurs : Association Syndicale Autorisées (ASA), Etablissement Public du Marais poitevin, cogestionnaires de la réserve
 - Action : accompagnement financier pour l'entretien des fossés, des canaux et des curages en échange de négociations des niveaux d'eau.
- Dans le **marais de Brouage**
 - Objectif : Remise en place d'Unité Hydrique Cohérence (UHC).
 - Action : Peu d'entretien sur les ouvrages et les niveaux d'eau. Curage du secondaire mais pas d'entretien du tertiaire.

Fédération Départementale des Chasseurs de Vendée

Gestion de l'eau : Evacuation douce du communale pour limiter l'impact sur la faune. Nécessité d'évacuer l'eau pour ne pas que l'herbe pour le pâturage pourrisse sous l'eau.

Gestion de la biodiversité :

- Mise en place d'une **frayère**.
- **Plantation de haies** (hors des axes migrants) pour protéger les animaux d'élevage de la chaleur.
- **Association Sauvagine** : 80 niohirs à canards créés en roseaux et positionnés tous les ans.





Syndicat des marais mouillés, de la Sèvre et du Mignon de Charente-Maritime

Gestion de la biodiversité : préservation du frêne
têtard car il retient les berges, garde de l'ombre et
maintient une humidité ambiante.



source: <https://www.blog-marais-poitevin.fr/frene-tetard/>

Aménagement des berges

7 acteurs rencontrés

L'érosion des berges est un phénomène très répandu dans les marais atlantiques. Le curage excessif des fossés et des canaux, l'arrachage des roselières et le développement de terriers de ragondins sont les facteurs principaux qui fragilisent les berges. Plusieurs acteurs des marais adoucissent les berges de leurs fossés et canaux pour lutter contre l'érosion. Selon le syndicat mixte Vendée Sèvre Autizes, trois techniques d'aménagement des berges existent :



Le pieutage

Principe: stabiliser le pied de berge au niveau d'étiage avec un apport de matériaux (**pieux + géo matériaux + remblais**).

Ce qui est innovant ici c'est l'**abaissement des pieux**.



L'enrochement

Les interstices entre les blocs sont **plus propices** que le **géotextile** à l'**implantation végétale**.

On utilise cette technique lorsque le **sol est calcaire**, enclin à l'effondrement et où la pratique du pieutage est trop compliquée



La mise en pente douce

Principe : **décharger la crête** de la berge.

Recherche d'une risberme (un plat) qui favorise l'implantation de plantes héliophytes. Ce plat sera immergé en hiver

GAEC LA BARGE



GAEC La Barge

Gestion de l'eau: Installation de dizaines de batardeaux et bouchage des fossés car l'objectif premier est d'inonder les parcelles pour la biodiversité. Pas d'interférence avec le cycle naturel du marais, en laissant les inondations et les assecs.

Gestion du pâturage: Pas d'affouragement extérieur. Les vaches sont dehors du 15 mars au 15 octobre dans la mesure du possible.

Gestion de la biodiversité: Création de mares pour l'abreuvement des vaches, également pour la biodiversité (3 m de profondeur, pentes raides et forme ovale).



Ligue pour la Protection des Oiseaux

Gestion de l'eau : 500 ha ont été restaurés avec l'aide de la Chambre d'Agriculture entre 1996 et 1997 avec un retour du pastoralisme. **Objectif** : recréer des zones humides, notamment par la démolition de drains.

Gestion de la biodiversité :

- Objectif de **réserve naturelle** sur la zone.
- Zones exclues du pâturage pour protéger la roselière.
- Le Conservatoire d'espaces naturels du littoral travaille avec les éleveurs avec un **cahier des charges spécifique** : pas d'animaux avant avril, 0,6 UGB/ha, bêtes retirées au mois de novembre ...



Eleveur - Président Syndicat de Marais

Gestion de l'eau :

- Avec une écluse ouverte sur la mer.
- Curage des fossés.
- Pour lui, il faudrait **boucher certains canaux**, abandonner certains linéaires de canaux tertiaires et garder les canaux qui drainent bien.
- Pour lui, le **stockage de l'eau est essentiel** afin d'éviter les situations de pénurie.

Gestion de la biodiversité : replanter des roseaux

« partout » est essentiel.

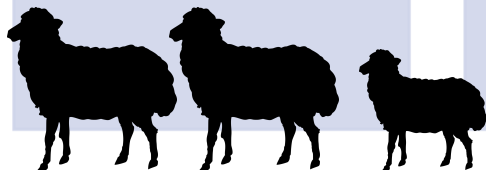
Fourrages & Pâturage

9 acteurs concernés

Les éleveurs cherchent des approches durables pour la gestion des ressources fourragères et la cohabitation avec la faune locale.

Ressources fourragères du marais

- **Objectif** : ne pas apporter de fourrage entre le 15 mars et le 15 octobre.
- La végétation spontanée constitue une **ressource fourragère** constante, évitant le recours aux industries céréalières.
- Les **roseaux** des fossés peuvent servir de fourrage sur pied.
- La **glycérie flottante** dans les baisses d'eau a une valeur fourragère égale à la **luzerne**, constituant un secours fourragé intéressant.



Pratiques d'Élevage

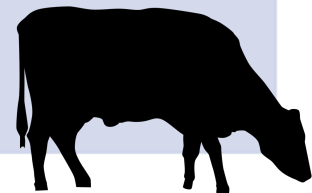
- Quatre éleveurs pratiquent le **pâturage tournant extensif à chargement fort instantané**
 - Technique : pâturage sur de petite surface et changer de place le troupeau régulièrement
 - Avantages : meilleure valorisation de l'herbe, intensification, fertilisation à la baisse, amélioration des performances animales, développement d'espaces herbacés pour la biodiversité des prairies
- Le **pâturage mixte vaches-chevaux** est privilégié par plusieurs éleveurs. Les chevaux, notamment le Shetland, ont des dents en haut et en bas, privilégient les zones inondées et consomment le refus des vaches.

Gestion des Berges

- Un éleveur du Marais Poitevin a installé des **clôtures** en bordure de fossé pour protéger les berges endommagées par les vaches de 500 kg.
- Création de **zones d'accès empierrées** pour limiter les dégâts tout en permettant l'abreuvement des bêtes.

Maintien de la Biodiversité

- Les éleveurs maintiennent des **champs de luzerne** ou des espaces ouverts pour favoriser des espèces préférant ce type d'habitat.
- La **fauche tardive** favorise la biodiversité en créant des zones de refuges et d'alimentation pour les espèces sauvages.
- Essais d'élimination de la jussie par le pâturage dans le Marais Poitevin sans grand succès.



Gestion des EEE (12 acteurs rencontrés)

Les **marais atlantiques** sont des milieux fragilisés laissant l'opportunité aux **EEE** (Espèces Exotiques Envahissantes) de s'y développer et de perturber l'équilibre des écosystèmes.

“C’est comme une plaie, le premier truc qui vient c’est une infection” explique un technicien du Syndicat mixte Vendée Sèvre Autizes.

Parmi les EEE des marais et les actions de lutte classiques on retrouve principalement :

EEE	Méthode de lutte classique
La Jussie (<i>Ludwigia sp</i>)	Arrachage manuel
La Crassule de Helms (<i>Crassula helmsii</i>)	Arrachage manuel
Le Ragondin (<i>Myocastor coypus</i>)	Pièges et chasse
L'écrevisse de Louisiane (<i>Procambarus clarkii</i>)	Pièges
Le sanglier (<i>Sus scrofa</i>)	Pièges et chasse

Nouvelle méthode de lutte - l'adoucissement des berges

- Après l'aménagement de **pent**es douces le long des berges, une **réduction des populations d'espèces envahissantes** a été observée. Dans une zone du Marais poitevin, l'adoucissement des berges a considérablement réduit le nombre de terriers de ragondins, passant de **250 à 5**, démontrant son efficacité.
- Cette approche de lutte vise à rendre le milieu plus **résilient** aux invasions biologiques en favorisant la présence d'espèces autochtones (iris, carex, roseaux, frêne têtard) sur les berges, rentrant en **compétition** avec les EEE.
- Pour favoriser l'implantation des végétaux l'utilisation de toiles de coco peut être envisagée, offrant une stabilité temporaire jusqu'à ce que les systèmes racinaires soient suffisamment développés.

Gestion des niveaux d'eau

La gestion des niveaux d'eau impacte **tous** les acteurs du territoire à leur échelle.

Certains acteurs ont mis en place un **suivi du marnage du marais** grâce à une sonde qui permet de suivre la **variation des niveaux d'eau** toute l'année.

Dans les marais intérieurs, beaucoup d'acteurs ont une gestion de l'eau différenciée par **casier hydraulique**.

Les ouvrages hydrauliques et les manœuvres fines permettent de s'approcher de niveaux d'eau adéquats pour la biodiversité et/ou les agriculteurs.





Mares et étangs

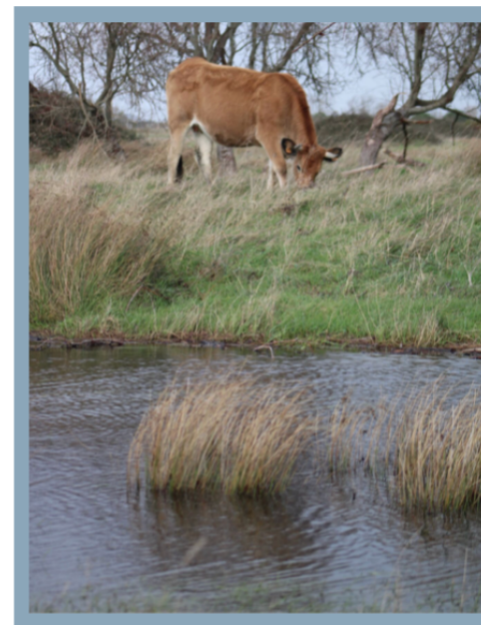
6 acteurs concernés

Les **mares** sont utilisées pour l'**abreuvement des vaches**, assurant ainsi une source d'eau naturelle et accessible pour le bétail, même en période estivale, tout en favorisant la biodiversité.

Cependant les **espèces allochtones** tel que les **poissons** représentent un faible intérêt écologique en impactant l'habitat de la mare. Ce taxon n'est pas introduire dans les mares lors de leur création.

Lors de la création d'une mare, il est également recommandé de **conserver les 40 premiers centimètres** de terre, puis de creuser à la profondeur voulue et enfin redistribuer ces 40 premiers centimètres sur l'ensemble de la mare. Cela favoriser le **bon fonctionnement de l'écosystème, la diversité des espèces, la stabilité des berges et prévient l'érosion**.

Certains étangs dans la région, avec des **profondeurs d'eau contrôlées**, sont aménagés pour accueillir les **limicoles**.



Frayères

Les **frayères** sont des zones aquatiques peu profondes où viennent périodiquement les poissons pour pondre leurs œufs. Cependant, la **gestion de l'eau** et l'**assèchement des marais** impactent la préservation de ces frayères et donc la **reproduction des espèces** qui dépendent de ces dernières.

Un acteur du Marais poitevin explique la mise en place d'un projet de frayère par l'aménagement d'un site favorable de reproduction du brochet :

- Création d'un canal de connexion entre la frayère et le fossé lors du curage de ce dernier
- Facilite les déplacements des poissons
- Adapté à la gestion de l'eau du marais déjà en place (vision durable)

*Maintien des
populations
piscicoles*





Labels, associations et programmes

9 acteurs concernés



- La création de labels permet de valoriser certaines actions en faveur de l'environnement et de sensibiliser aux impacts environnementaux, en établissant un cadre pour des actions efficaces.
 - Le Label *Pôle Nature* (actuellement Les Echappées Nature) et le label *ENS (Espaces Naturels Sensibles)*, valorisent et proposent au grand public des activités en lien avec la nature, par la découverte, la pédagogie et la sensibilisation.
 - Certains labels, comme *Nature et Progrès*, imposent des exigences plus strictes que l'Agriculture Biologique, bien que ce dernier ne soit pas encore certifié par l'État.
- Des associations émergent pour améliorer la communication entre les acteurs du marais et assurer le respect des règles. Création de :
 - **Parlement du Marais** de Brouage, instauré pour réfléchir à l'avenir du marais, impliquant deux communautés de communes.
 - En 2011, l'**Etablissement Public du Marais poitevin** pour discuter de la gestion de l'eau et favoriser les liens sociaux - environnementaux.
 - **Programme ADAPTO** pour s'adapter au changement climatique dans tous les marais littoraux.





Ferme de Dixmérie

Gestion de l'eau :

- 10 **batardeaux** pour garder de l'eau le + longtemps possible au printemps dans les réseaux secondaires. De plus, on retrouve de la **glycérie flottante** qui a **une valeur fourragère égale à la luzerne** dans les baisses en eau.
- Bouchage des drains.
- Création de mares = **mettre la brie initiale des 40 premiers centimètres sur les côtés**
 - curer les 40 premiers centimètres de la mare et les mettre de côté.
 - Continuer de curer jusqu'à la profondeur voulue.
 - Remettre les 40 cm sur les bords de la mare.
- **Adoucissement** de berge.



Gestion du pâturage :

- **Pâturage tournant.**
- 4 Traits Poitevin : stratégie complémentaire au pâturage des bovins pour une **diversité des pratiques agropastorales**.

Gestion de la biodiversité :

- **plantation de km de roselières** (niche écologique et secours fourragé) en 2022, mais la canicule a empêché leurs bons développements.

Stockage d'eau & lagunage



5 acteurs concernés

En plus de **décanter** et d'**épurer** les eaux des marais, les **lagunes** forment des conditions d'accueil favorables à de nombreuses espèces, dont beaucoup d'oiseaux : Canards souchets, Canards colverts, Grèbes huppées, Echasses blanches et autres limicoles.

Les **bassins de rétention d'eau** permettent de compenser en partie certaines périodes **d'assecs** et peuvent servir d'alimentation en eau pour le bétail.





Céréaliier 2 200 ha



- Témoin de l'**agriculture conventionnelle** actuelle dans les différents marais. Ce type d'agriculture est pour le moment la **plus répandue**.
- Toutes ses parcelles sont **drainées**.
- **Pas de biodiversité floristique**.



Drainage (8 acteurs rencontrés)

L'étude a révélé deux groupes d'acteurs : ceux qui drainent (3 acteurs concernés) et ceux qui ne drainent plus (5 acteurs concernés)

Le **drainage** est une pratique visant à **drainer l'eau** des parcelles, à les **assécher** afin de s'en servir pour la **culture de céréales et/ou de prairies** : on parle de **marais desséchés**. Pour cela, des drains sont posés, sous terre pour collecter l'eau et, à l'aide d'une pompe, la rejettent dans le fossé/canal le plus proche.

Ceux qui drainent leur parcelle sont principalement des céréaliers, obligés d'évacuer l'excédent d'eau de la terre pour ne pas noyer leur culture.

L'objectif des acteurs qui ne drainent pas/plus est de **recréer** des **zones inondées**, notamment en hiver, afin de **favoriser la biodiversité** des **zones humides**.

Ces derniers pratiquent alors soit :

- La **démolition** des drains (1 acteur)
- L'**abandon** de l'utilisation des drains sans les démonter (2 acteurs), ce qui permet à la fois d'inonder à nouveaux les parcelles mais également d'effectuer des drainages de « secours » afin de maintenir un équilibre dans les niveaux d'eau si besoin. Cela permet également d'éviter d'effectuer des travaux mobilisant beaucoup de matériel, de personne et de temps.
- Le **bouchage** des drains (2 acteurs)

Exemple de Pompe



Deux parcelles dans le Marais de Rochefort
Une drainée, l'autre pas



Exemple de prairie inondée dans le Marais de Rochefort



Zone de reproduction pour les oiseaux

3 acteurs rencontrés

Les organismes en lien avec la faune et la flore tels que la LPO (*Ligue pour la Protection des Oiseaux*) et la FDC (*Fédération Départementale des Chasseurs*) favorisent la création de zones de reproduction pour les oiseaux.

Les nichoirs à canards construits en roseaux attirent en majorité les **Canards colverts** et quelques **Poules d'eau**.

Des nichoirs sont également mis en place par la LPO pour les **cigognes**.

Des îlots construits en bois avec de l'argile ou l'entretien de la végétation à un niveau ras favorisent également la nidification.



80% des nichoirs
à canards sont
occupés



Gestion foncière

2 acteurs rencontrés

Le **Conservatoire des Espaces Naturels d'Aquitaine** et le **Conservatoire du littoral** achètent des terrains en zones humides pour contrôler le tourisme balnéaire, les projets immobiliers et le maintien des espaces naturels.

Des partenariats sont mis en place avec les acteurs locaux tels que les agriculteurs. Les parcelles sont louées aux exploitants à un loyer bas. En échange, les agriculteurs doivent respecter un certain **cahier des charges** comme la **non-utilisation d'engins mécaniques**, la **fauche tardive**, l'**interdiction d'utilisation d'intrants de synthèse** et de **pesticides**, etc.



Conservatoires
d'espaces
naturels



Conservatoire du
littoral



Gestion sanitaire

Les **produits phytosanitaires** utilisés en culture et en élevage sont en grande partie mobiles et peuvent se déplacer grâce à l'eau, impactant les espèces à proximité de l'exploitation. Il a été observé que la **présence de biocides dans l'eau** était à l'origine d'une **perte de biodiversité**, notamment **végétale des berges** des fossés et canaux des marais Atlantiques. Pour diminuer ces effets néfastes, les acteurs rencontrés ont :

- **Réduit /abandonné l'usage de produits phytosanitaires en élevage**
 - **Vermifuger** ses animaux au cas par cas et seulement si cela est nécessaire
 - Favoriser l'utilisation d'**huiles essentielles** et d'**homéopathie** pour remplacer les antibiotiques et autres traitements
 - Choisir des **races domestiques rustiques**, adaptées à leur milieu et donc plus résistantes (ex: la Maraichine, le Trait Poitevin ...)
- **Favorisé le lagunage écologique pour l'épuration des eaux**
 - **Récupération, décantation et épuration** des eaux usées, des eaux pluviales et des eaux drainées provenant des parcelles de cultures de céréales, souvent polluées.
- **Mise en place d'indicateur de qualité des eaux**
 - Mise en place d'un **indicateur** pour améliorer la gestion des eaux polluées et/ou de mauvaises qualités

Roselières

7 acteurs concernés

Curage des fossés par des engins mécaniques

Arrachage des roselières

Fonctions

- Stockage du carbone,
 - Maintien des berges des fossés et canaux,
 - Filtration de l'eau,
 - Secours fourragé pour le bétail,
 - Niches écologiques (habitats pour beaucoup d'espèces d'insectes et d'oiseaux dont le Gorgebleue à miroir, la Rousserolle effarvate et le Butor étoilé)
-
- Erosion des berges
 - Elargissement des fossés et canaux
 - Développement des EEE* comme le Ragondin ou encore la Jussie.



Projets de réintroduction de roselières :

- Sur le Marais poitevin, ce sont plusieurs **kilomètres de roselières** qui ont été plantés en 2022 (Paysan de Nature)
- Sur le Marais de Rochefort, 6 000 rhizomes ont été plantés au godet (LPO)
- Cependant, avec les effets du réchauffement climatique comme la sécheresse, la réussite de cette réintroduction est difficile.
- Installation de clôtures pour protéger les roselières du pâturage.
- Différentes expérimentations à Rochefort ont montré que le pâturage des ovins n'entravait pas le développement des roseaux.

*Espèces Exotiques Envahissantes



Batardeaux 5 acteurs concernés



Les **batardeaux** sont conçus pour **retenir l'eau** dans des zones spécifiques, permettant ainsi de prolonger la rétention d'eau dans les prairies ou autres zones humides.

Cela est particulièrement utile pour maintenir des niveaux d'eau adéquats pendant les **périodes clés**, comme le printemps, favorisant ainsi la croissance des plantes aquatiques (Glycérie flottante) et la survie de la faune (animaux d'élevage, oiseaux, etc.)



Céréaliier 330 ha



Gestion de l'eau :

- Il pratique le **marais à planche**, en plus du curage et du drainage (drains non entretenus sauf s'ils sont bouchés).

Gestion de la biodiversité :

- Il **laisse les ronciers** car c'est un habitat favorable pour le Vison d'Europe
- Il conserve les arbres pour le maintien des berges.
- Il tend à **réduire le travail du sol**.
- Il **plante des haies mellifères multi-espèces**.